

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND

Séance du 25 mars 2024

*Le 18 mars 2024, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 25 mars 2024 à 20h30, en Conseil Ordinaire.*

*L'an deux mil vingt et quatre, le 25 mars à 20h30, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Weiler, Maire.*

## Étaient présents :

Bernard WEILER Maire, Dimitri BOUVIER, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Estelle COURTEIX, Didier De AMORIN, Gaëlle FLOCH, Éric GIRARDIN, Clément GOELDEL, Julien RONDET.

## Absents excusés :

Dominique PATEIRON qui donne pouvoir à Clément GOELDEL  
Stéphane JEANTY

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 11

Quorum : 10 membres présents sur 12, le quorum est donc atteint.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Délibérations :**

*04/2024 - Autorisation au Maire à signer les actes d'engagement pour la traversée de Montchenot.*

*05/2024 - Recensement des zones favorables au développement des Énergies Renouvelables*

*06/2024 - Autorisation au Maire à signer une convention de fourrière animale avec le refuge de Reims*

### **Informations diverses.**

### **Questions diverses.**

M. le Maire Bernard Weiler prend la présidence de la séance.

Le procès-verbal de la séance du 19 février 2024 auparavant approuvé par le conseil municipal est signé par le Maire et la secrétaire de séance.

Estelle Courteix accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le maire demande aux conseillers l'autorisation de retirer la délibération 05/2004, car il est indispensable au préalable à ce vote d'avoir informé la population au moyen d'une enquête avec

registre tenu en mairie, de permanences ou de réunions publiques et obligatoirement avant le 31 mars. Le débat sur ces zones d'accélération des Energies Renouvelables pourra néanmoins avoir lieu au sein du conseil dans les questions diverses et fera l'objet d'un travail en commission.

### **DÉLIBÉRATIONS**

#### **04/2024 : Autorisation au Maire à signer les actes d'engagement pour la traversée de Montchenot.**

La réunion de la commission des appels d'offres s'est tenue ce lundi 25 mars et a retenu la société EUROVIA lot n°1 VRD pour un montant de 1 517 277,80 € hors taxes et la société IDVERDE lot N° 2 Espaces Verts pour un montant de 97 174,64 € hors taxes. Le maire rappelle aux conseillers que les demandes de subventions devraient couvrir 80 % des dépenses avec un reste à charge de 20 % minimum pour la commune, et l'avance de TVA récupérable à N+2 qui pourra être potentiellement couverte par un prêt de trésorerie.

Après débat sur le montage financier du dossier, la délibération est soumise au vote.

**Il est procédé au vote.**

**POUR : 10 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0**

**APPROBATION À LA MAJORITÉ**

#### **05/2024 : Autorisation au Maire à signer une convention de fourrière animale avec le refuge de Reims.**

La commune étant dans l'obligation de souscrire une convention avec une association protectrice des animaux pour la mise en fourrière des animaux errants ou dangereux, le maire propose la signature de ladite convention avec le gestionnaire du refuge les Amis des Bêtes route de Dormans à Ormes pour un montant forfaitaire annuel de 0,70 € par habitant.

**Il est procédé au vote.**

**POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

**APPROBATION À L'UNANIMITÉ**

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- **Lecture du courrier de Mme Morange :** Le conseil rejette à l'unanimité la demande Mme Morange concernant la prise en charge par la commune de la construction d'un mur de clôture entre sa propriété et le parking La Volière.
- **Lecture du Mail de M. Bauvois :** demande de travaux de réfection de son trottoir en raison de stagnation des eaux pluviales, qui a été prise en compte lors du chantier de février dernier.
- **Zones ENR :** Une commission de travail devra étudier les possibilités d'implantation de panneaux photovoltaïques au sol. La mission Unesco propose son aide pour l'intégration paysagère.
- **Chemins du Vivant :** La société Pépinières de Quatre Champs a effectué le travail de décompactage du sol le 5 février et nous sommes toujours en attente de la plantation.
- **Parcelles de la Petite Barbarie :** Le relevé pour le bornage a été effectué par la société Terra. Le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims a proposé deux projets d'aménagement des parcelles qui seront à étudier.

### QUESTIONS DIVERSES

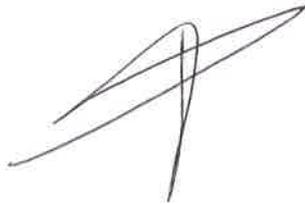
- Didier De Amarin rappelle les problèmes d'écoulement des eaux rue Saint Nicolas, qui entraînent, en plus des soucis de voirie, des infiltrations et inondations chez les riverains. Mr le Maire informe le conseil que les travaux de refection des réseaux d'eau sont programmés par le Grand reims par le biais du pôle territorial de Rilly d'ici 2025, mais en attente de la date d'intervention du Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne pour l'enfouissement des réseaux électriques.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au lundi 8 avril 2024 à 20h30.

*Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 22 h*

**Signature du Maire**

**Bernard WEILER**



**Signature du Secrétaire**

**Estelle COURTEIX**



